

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 34 (2008)

Heft: 2

Artikel: Pourquoi n'y a-t-il pas d'émeutes urbaines en Allemagne? : Les jeunes issus de l'immigration en France et en Allemagne entre (absence de) protestations et politique de la ville

Autor: Loch, Dietmar

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi n'y a-t-il pas d'émeutes urbaines en Allemagne ? Les jeunes issus de l'immigration en France et en Allemagne entre (absence de) protestations et politique de la ville

Dietmar Loch*

1 Introduction

Les troubles urbains dans les banlieues françaises relèvent d'une certaine tradition. Ils vont des premiers affrontements entre des jeunes et la police dans les années 80 jusqu'à l'embrasement de grande ampleur de l'automne 2005 en passant par les émeutes urbaines qu'ont connues les banlieues de Lyon et de Paris au début des années 90¹. Les émeutes de 2005 leur ont conféré une nouvelle dimension par leur durée et leur extension géographique. La protestation violente se concentre avant tout contre l'Etat et ses institutions. Par conséquent, elle est particulièrement visible pour le public. Elle est initiée par une jeunesse multiethnique au cœur de laquelle on trouve des jeunes d'origine maghrébine.

A l'inverse, en Allemagne, la violence urbaine ou juvénile ne se manifeste que très peu envers les institutions de l'Etat, mais bien davantage au sein des groupes de jeunes et entre ces groupes (voir aussi à ce sujet l'article de Keller et Schultheis dans ce numéro). Elle évolue peu à peu de conflits intraethniques en conflits interethniques entre jeunes Allemands, jeunes d'origine turque, jeunes rapatriés de souche allemande² et autres jeunes (Pfeiffer et Wetzels, 1999). Sous cette forme, elle est moins visible pour le public tant qu'on n'a pas affaire à des accès spectaculaires de violence raciste ou, comme depuis quelque temps, à des conflits dans les écoles primaires ou les collèges dont les médias se font l'écho et auxquels sont aussi mêlés précisément des jeunes issus de l'immigration³. Dans le présent article, nous nous proposons, en ce qui concerne l'Allemagne, de traiter principalement des jeunes d'origine turque,

* Dietmar Loch, Maître de conférences, Chercheur PACTE/CNRS, Université Pierre-Mendès-France, UFR SHS, Département de sociologie, BP 47, F- 38040 Grenoble, cedex 9; Dietmar.Loch@upmf-grenoble.fr.

1 Les accès de violence très récents les plus importants sont ceux de novembre 2007 à Villiers-le-Bel en banlieue parisienne.

2 Ces «*Aussiedlerjugendliche*» sont des jeunes dont les parents, de souche allemande, ont émigré des pays d'Europe de l'Est vers l'Allemagne surtout depuis la fin des années 80.

3 La violence juvénile est traitée en Allemagne, d'une part depuis les années 80 comme une violence raciste d'extrême droite dirigée contre les immigrés ou les jeunes issus de l'immigration et contre des groupes en marge de la société (handicapés, SDF) (Ottersbach, 2004, 71–80). D'autre part, les études s'intéressent également entre-temps aux adolescents agissant de façon violente, en particulier aux collégiens d'origine immigrée, quand ceux-ci sont concernés de la même façon, voire

les Turcs étant les immigrés les plus nombreux dans ce pays⁴. Il convient d'abord de se demander dans quel contexte social se déroulent les processus d'intégration des deux groupes de référence avec cette violence juvénile en toile de fond.

Depuis la fin de la société industrielle nationale, les processus d'intégration des immigrés et de leur descendants sont de plus en plus au centre de la problématique de la cohésion et de l'exclusion sociales de la société moderne dans laquelle se traduisent les inégalités sociales sous différentes formes de ségrégation urbaine, et où éclatent, en partie de manière violente, les conflictualités sociales à caractère ethnico-culturel⁵. Dans le présent article, nous mettrons en perspective la cohésion sociale sur fond d'exclusion des classes populaires du marché du travail, de la normativité de certaines valeurs démocratiques communes (égalité, justice, etc.) et du traitement productif des conflits de reconnaissance des différences culturelles. On considère ici la thèse selon laquelle le déroulement de ces conflits de reconnaissance à caractère ethnico-culturel peut avoir une fonction d'intégration (Loch 1998; 2005, 35–78), les conflits pouvant apparaître ainsi non seulement comme « négatifs », par exemple sous la forme de violences urbaines, mais aussi comme « positifs » au sein de confrontations sociales régulées⁶.

Dans ce contexte théorique, nous analyserons dans le premier chapitre le processus d'intégration des jeunes d'origine maghrébine ou turque dans la société française ou allemande, le concept de frustration relative étant essentiel pour l'explication de leur comportement protestataire ou son absence. Dans le deuxième chapitre, nous aborderons dans le contexte idéologique des modèles d'intégration les interventions de l'Etat à travers la politique de la ville dans les zones urbaines défavorisées. Enfin, au troisième chapitre, nous nous interrogerons, sans perdre de vue la problématique

de façon plus aiguë, que leurs camarades allemands du même âge par les processus d'exclusion économique, socio-spatiale, culturelle et politique (Baier et Pfeiffer, 2007).

4 Les immigrés turcs représentent avec 1,8 millions de personnes (27%) le groupe d'immigrés le plus important parmi les 6,7 millions de « résidents étrangers » ne possédant pas la nationalité allemande (Statistisches Bundesamt, 2004). La majeure partie des jeunes d'origine turque vit dans les anciens Länder d'Allemagne de l'Ouest. En France, les immigrés maghrébins constituent avec 34% la communauté la plus importante (INSEE, 1999). Dans les deux cas, les jeunes d'origine turque ou nord-africaine possédant la nationalité allemande ou française ne sont pas inclus.

5 Concernant le débat sur l'intégration des sociétés modernes, voir en particulier Dubet et Martucci 1998 et Imbusch et Rucht 2005, concernant le débat sur l'exclusion sociale Paugam 1996 et Kronauer 1997. Nous partons ici de deux concepts analytiques différents d'intégration. Le premier, plus global, concerne la question fondamentale en sociologie de la cohésion de la société moderne, le second le processus d'intégration des (descendants d')immigrés dans cette société.

6 Les auteurs du courant de la sociologie du conflit (Georg Simmel, Louis Coser, Ralf Dahrendorf) ont mis en exergue la fonction socialisatrice et intégrative des conflits sociaux, par exemple Dahrendorf pour les conflits de classes du XXe siècle. De la même façon par conséquent, on peut reprendre, sans perdre de vue la problématique de cohésion de la société moderne et en référence à Dubiel (1999), la thèse évoquée selon laquelle le déroulement maîtrisé des conflits de reconnaissance à caractère ethnico-culturel entre des minorités ethniques ou urbaines et les institutions peut faire émerger au sein de ces minorités un sentiment d'appartenance à la société (urbaine) favorisant l'intégration.

de cohésion, sur la fonction socialisatrice des conflits de reconnaissance transposés au niveau intermédiaire entre la société et l'Etat.

2 Les jeunes issus de l'immigration maghrébine et turque : quelle frustration relative ?

Dans les processus d'intégration des jeunes d'origine maghrébine ou turque, les enjeux sont, selon les critères de la recherche en matière d'immigration (Dubet, 1989), l'accès à un statut social, les processus d'acculturation et l'identification nationale ainsi que la participation politique. Dans ce contexte, il convient d'étudier le comportement protestataire de ces jeunes résultant de leur situation de vie et surtout de la perception subjective de cette situation. D'une part il faut tenir compte de la situation sociale et des diverses expériences d'exclusion sociale. D'autre part, il est aussi question de la relation entre, d'un côté, les attentes de ces jeunes vis-à-vis de la société résultant des aspects culturels et politiques des différents modèles d'intégration et, d'un autre côté, leur situation réelle et le ressenti qu'ils en ont. L'écart entre ces attentes et la perception subjective de la situation peut entraîner une frustration relative.

Selon la théorie de la frustration relative, une telle perception subjective d'inégalité a besoin d'un groupe de référence. Pour les jeunes d'origine immigrée des deux pays, il s'agit surtout des « ouvriers autochtones », dans le cas de la France en partie aussi du segment inférieur des classes moyennes en raison des fortes aspirations à la promotion⁷. Pour notre contexte, il est enfin significatif que Gurr (1970, 23) reprenne cette théorie pour expliquer l'apparition de la violence et de la révolte. Selon Gurr, l'écart perçu entre les attentes subjectives et la situation réelle provoque des frustrations qui peuvent avoir un effet mobilisateur pour l'apparition de la protestation. Cette façon de voir permet, face aux inégalités sociales et surtout au sentiment de justice bafouée qu'éprouvent les jeunes, de comprendre la critique sociale et le sens qui relient ces acteurs à la protestation violente ou à son absence. Comment se réalisent enfin les processus d'intégration des jeunes d'origine nord-africaine en France et d'origine turque en Allemagne dans la société post-industrielle fragmentée et comment se différencient-ils ?

2.1 Exclusion sociale et ségrégation urbaine

Les processus d'intégration au marché du travail se ressemblent dans les deux pays. En effet, d'une part, un groupe de jeunes qualifiés bénéficie d'une promotion sociale individuelle vers les classes moyennes, mais, d'autre part, une autre partie de

⁷ Concernant cet aspect et la comparaison empirique détaillée de la situation de ces jeunes dans le système éducatif et sur le marché du travail, cf. aussi l'article de Groh-Samberg et Tucci dans ce numéro.

ces jeunes sans formation scolaire ou professionnelle, ou presque, compte parmi les classes populaires. On constate dans les deux cas une forte polarisation avec peu de couches intermédiaires (Dubet et Lapeyronnie, 1992, 146; Şen, 2003). A quoi ressemble dans ce contexte la situation sociale de la partie marginalisée de ces jeunes, si on compare le niveau de formation, le chômage et le niveau de pauvreté ?

En France, l'intégration scolaire des enfants d'immigrés est certes notablement meilleure qu'en Allemagne, même si ceux-ci sont touchés par les discriminations spécifiques à leur couche sociale et à leur origine; mais, cependant, certains jeunes et surtout ceux d'origine maghrébine sont touchés de manière très importante par le chômage (Duprez, 2002). Outre les discriminations inhérentes à l'origine ethnique, l'un des principaux problèmes est le manque d'adéquation du système de formation professionnelle aux exigences d'un marché du travail en mutation. Contrairement à l'intégration de la jeunesse issue de l'immigration au marché du travail du temps de la société industrielle, il n'y a plus d'ascension sociale individuelle pour une partie de ces jeunes.

En revanche, en Allemagne, le système éducatif exclut davantage les enfants d'immigrés qu'en France⁸ et cette discrimination structurelle se retrouve sur le marché du travail. Cependant, comme le montre le taux de chômage globalement plus faible, les meilleures conditions générales rencontrées permettent même aux jeunes Turcs de s'intégrer au marché du travail. Tandis que le problème actuel en France réside dans l'adéquation de l'offre et de la demande en matière de qualification, le système de formation professionnelle en Allemagne se caractérise par un «système dual de formation» relativement performant dans lequel la formation professionnelle a des liens étroits avec les entreprises. C'est ainsi qu'une formation professionnelle courte en Allemagne est bien plus efficace pour l'intégration au marché du travail qu'en France et les jeunes d'origine turque participent à ce système dual de formation (Tucci, 2004, 306–307).

Même si, considérée globalement, la situation sur le marché du travail des jeunes issus de l'immigration s'est nettement dégradée en Allemagne dans les années 90 et si l'intégration sociale se révèle difficile particulièrement pour les jeunes d'origine turque (Bremer et Gestring, 2004, 270), leur situation sociale reste plus stable que celle des jeunes d'origine maghrébine. Ceci s'explique finalement aussi par la qualité encore relativement bonne du système d'aide sociale et par le niveau de pauvreté plus faible en Allemagne (Tucci, 2004, 309–312). On voit là encore les effets positifs de la prise en charge par l'Etat-providence du processus d'intégration des immigrés dans ce pays.

⁸ En Allemagne, les jeunes issus de l'immigration sont surreprésentés dans les écoles d'éducation spécialisée (Sonderschulen) et les établissements secondaires du premier degré orientant sur la vie active (Hauptschulen); ils sont sous-représentés dans les établissements scolaires délivrant des diplômes plus élevés, dans le système de formation professionnelle et dans les universités (Bremer et Gestring, 2004, 273).

Vu la ségrégation urbaine en France et en Allemagne, le handicap scolaire, le chômage et la pauvreté sont désormais de plus en plus liés aux quartiers marginalisés des villes françaises et allemandes. La ségrégation résidentielle et scolaire entraîne avec elle dans les deux cas d'autres exclusions socio-spatiales. Là encore, il existe cependant entre les deux pays des différences considérables⁹. La polarisation socio-spatiale dans les grandes villes françaises est beaucoup plus marquée. La ségrégation de la banlieue a ainsi acquis depuis lors une dynamique propre dans laquelle les différents facteurs de discrimination se renforcent géographiquement entre eux (Fitoussi et al., 2004). Ceux qui, comme les jeunes d'origine maghrébine, viennent de la banlieue sont stigmatisés socio-spatiallement et donc victimes de discriminations. En revanche, les quartiers marginalisés des villes allemandes sont souvent plus petits et plus disséminés dans l'espace urbain (Ottersbach, 2004, 45–48). Certes, il existe donc aussi des stigmatisations socio-spatiales pour les jeunes d'origine turque, mais les discriminations ethnique et géographique se superposent moins qu'en France.

Du point de vue de l'intégration sociale on peut dire en résumé qu'en France et en Allemagne il existe certes deux groupes de population dans une situation sociale comparable, mais que, sauf concernant l'école, les problèmes liés au marché du travail, au niveau de pauvreté et à la ségrégation urbaine sont plus importants en France. La situation objective et l'expérience d'exclusion ainsi engendrée sont donc une explication plausible à l'apparition des émeutes urbaines en France et à leur absence en Allemagne. Pourtant, la situation sociale n'est pas une explication suffisante, car les jeunes vivent aussi dans un contexte culturel et politique qui suscite en eux des attentes subjectives. Il convient donc de considérer ensuite les processus d'acculturation.

2.2 Acculturation et discriminations

Tant les jeunes Français d'origine maghrébine que les jeunes d'origine turque de la deuxième ou troisième génération sont dans leur majorité marqués par une acculturation due aux valeurs de la société de consommation sécularisée, démocratique et individualisée. Cependant, il existe des différences notables liées à la pression du modèle d'intégration visant à l'assimilation.

Dans le cas français, celle-ci est très forte. Plusieurs études le montrent (Tribalat, 1995; Brouard et Tiberj, 2005). Les jeunes d'origine maghrébine sont même considérés comme « surintégrés » (Lapeyronnie, 1998, 74). Cela tient d'une part à la puissance assimilatrice des institutions républicaines, surtout à l'instance de socialisation qu'est l'école. D'autre part, cela est aussi lié au fait que ces jeunes font partie d'une minorité post-coloniale. Le processus d'assimilation peut d'une certaine manière être considéré comme l'héritage de la colonisation.

9 Concernant le débat sur la spatialisation des inégalités sociales dans les villes européennes, voir en particulier Donzelot 2004, Fitoussi et al. 2004 et Häußermann et al. 2004.

Cet héritage est également sensible en matière de discrimination. Le racisme existant dans la société française concerne surtout les jeunes d'origine maghrébine et particulièrement algérienne (Tribalat, 1995, 179–182). Outre les différentes formes de discrimination pour l'accès à l'éducation, au travail et au logement, les contrôles d'identité par la police sont vécus par les jeunes comme des provocations (Roché, 2006, 95–117). En cas de confrontation violente, ils déclenchent souvent des émeutes. Leur impact est alors amplifié par des discours discriminants de la part de la classe politique et par les discours sécuritaires des médias à l'égard des « jeunes délinquants » (Macé et Peralva, 20023). Depuis quelques années enfin se manifeste de l'islamophobie sous forme de discrimination de l'appartenance religieuse d'une partie de ces jeunes¹⁰.

A l'inverse de la France, il règne en Allemagne de la part de l'Etat une pression moins forte visant à l'assimilation des immigrés (Diehl, 2002, 128). La différence culturelle est plutôt soulignée dans une certaine mesure du fait de la conception initialement ethnique de la nation. Les jeunes d'origine turque peuvent donc être considérés comme acculturés, mais pas comme assimilés (Halm et Sauer, 2006, 4). Bien que solidement installés en Allemagne et s'identifiant d'une certaine manière à ce pays, ils ne se détournent pas de leur pays d'origine. On peut penser que cette double orientation culturelle va perdurer.

En cela les jeunes d'origine turque sont touchés, comme le groupe de comparaison en France, par différentes formes de discrimination ethnique dans l'accès à l'éducation, au travail et au logement (Bremer et Gestring, 2004; Asbrock et al., 2006), et l'islamophobie en tant que discrimination de leur appartenance religieuse est également répandue en Allemagne (Leibold et al., 2006). La plus grande différence réside ici dans le fait que toutes ces formes de discrimination ne se situent pas dans un contexte colonial.

En conclusion, les jeunes d'origine maghrébine sont fortement assimilés mais sont également exclus socialement et la cible d'un racisme post-colonial. A l'inverse, les jeunes d'origine turque subissent une pression moins forte visant à leur assimilation et sont, d'autre part, mieux intégrés au marché du travail. Le racisme dirigé contre eux n'a pas l'arrière-plan historique de l'oppression coloniale.

Si l'on part alors du concept de frustration relative comme expérience subjective de l'écart entre les attentes et la réalité, on approche un peu plus de l'explication des émeutes urbaines en France et de leur absence en Allemagne. Car dans le cas français, l'expérience du décalage entre, d'une part, les valeurs françaises (surtout l'égalité) intériorisées par l'assimilation et, d'autre part, l'exclusion sociale et la discrimina-

¹⁰ L'islamophobie est interprétée par exemple par Geisser (2003) comme une nouvelle forme de discrimination des immigrés basée sur la religion, ce que beaucoup d'autres auteurs ne considèrent que comme variante ou sous-phénomène de la xénophobie ou du racisme. Il faut également signaler que l'ensemble des discriminations mentionnées ici enclenche un processus de stigmatisation dans lequel le comportement déviant des jeunes peut être considéré entre autres comme le produit de processus sociaux de définition et d'attribution ; cf. la théorie du labeling, Lemert 1975.

tion raciste post-coloniale entraîne la frustration et l'indignation morale (Dubet et Lapeyronnie, 1992). En revanche, ce décalage est moins fort dans le cas allemand et les conséquences sont plutôt inverses. En effet, les attentes normatives en matière de valeurs vis-à-vis de la société allemande sont moins fortes que l'intégration jusque là relativement forte au marché du travail, même si cette forme d'intégration sociale est menacée par des situations de vie précaires et si les discriminations font partie du quotidien. Cette situation entraîne plutôt un repli dans le milieu ethnique qu'une rébellion tournée contre l'Etat¹¹. Mais pour comprendre pleinement ces décalages, il faut par ailleurs considérer la dimension politique, surtout l'offre d'identification politique pour ces jeunes.

2.3 Les possibilités d'identification nationale et de participation politique

Le modèle français d'intégration repose sur la conception d'une nation politiquement définie. Celle-ci se considère comme une communauté de citoyens qui permet aux immigrés une identification politique, mais qui attend d'eux en même temps une assimilation aux valeurs françaises considérées comme universelles. Ainsi les jeunes d'origine maghrébine, qui en majorité possèdent la citoyenneté pleine et entière grâce au droit du sol, s'identifient également aux valeurs politiques de cette nation. Cette identification nationale explique aussi, entre autres raisons, la faible orientation politique vers les pays du Maghreb dont leurs parents sont originaires.

Mais, dans le même temps, l'accès réel à la pleine citoyenneté garantie par la loi, octroyant le droit de vote intégral, est notablement limité. Certes, il existe une certaine intégration politique des élites montantes (Wihtol de Wenden et Leveau, 2001), mais, surtout dans les banlieues, on constate une exclusion politique le fossé séparant les minorités urbaines et les institutions et une abstention électorale particulièrement forte. Il existe ainsi là aussi une certaine intégration à la « crise de la représentation politique » (Perrineau, 2007) qui se manifeste en France dans la faiblesse permanente, mais aussi dans les mutations des corps intermédiaires entre les citoyens et l'Etat, portant toujours un peu la marque de la société industrielle. A la marge, cette crise se ressent dans le fait que, pour une partie des jeunes, il n'existe plus de lien avec la démocratie représentative et que, parfois, seul est perçu le discours sécuritaire discriminant des médias et de la classe politique.

Ce fossé entre, d'une part, l'identification aux valeurs de la République prônant l'égalité et la solidarité et, d'autre part, la réalité de l'exclusion sociale et politique renforce par ailleurs le décalage vécu entre l'ambition et la réalité du modèle d'intégration et donc la colère qui s'exprime dans les émeutes.

¹¹ Groh-Samberg et Tucci dans ce cahier montrent que les réactions de déception exprimées ou non apparaissent déjà au niveau socio-structurel lors du passage du système éducatif vers le marché du travail. Tandis qu'en France les succès scolaires relatifs suscitent des attentes qui sont déçues par la situation sur le marché du travail, cela ne va pas du tout aussi loin en Allemagne en raison de l'exclusion déjà à l'œuvre dans le système scolaire. Pourtant, ces attentes sont là également en relation avec les valeurs transmises par le modèle d'intégration en question.

A l'inverse, le modèle d'intégration allemand repose sur un modèle à l'origine culturel de la nation. Celle-ci se concevait et se conçoit en partie encore aujourd'hui comme une communauté à la définition ethnique dans laquelle l'appartenance au «peuple allemand» constitue le critère principal de l'appartenance culturelle et politique (Brubaker, 1992; Loch, 2002)¹². L'accès des non Allemands à la communauté politique n'est donc pas prévu, en tout cas difficile. Les enfants d'immigrés nés en Allemagne ont certes des droits sociaux et, en partie aussi, politiques étendus. Pourtant, malgré la réforme du Code allemand de la nationalité en 2000 qui a ajouté au droit du sang jusque là en vigueur certains éléments du droit du sol, et malgré le nombre accru de naturalisations, ils restent en majorité exclus du droit de vote intégral. On est ainsi face à un paradoxe qui veut que les jeunes rapatriés de souche allemande venus d'Europe de l'Est depuis relativement peu bénéficient d'une citoyenneté pleine et entière, mais pas les jeunes Turcs élevés en Allemagne tout au moins tant qu'ils ne sont pas naturalisés ou qu'ils ne sont pas encore concernés par ce nouveau code de la nationalité.

L'identification des jeunes d'origine turque à la société allemande du fait de leur socialisation a certes augmenté. Par ailleurs, la réforme du Code allemand de la nationalité devrait à l'avenir améliorer notamment les possibilités de leur participation politique. Cependant, contrairement aux jeunes d'origine maghrébine, ils n'ont jusqu'à ce jour pas ou très peu d'offre adaptée concernant leur identification politique à la nation allemande. Ainsi ils n'ont pas d'institution à laquelle s'opposer par le conflit, comme c'est le cas de l'Etat en France, vis-à-vis de laquelle ils ont des revendications et contre laquelle ils peuvent engager des conflits de reconnaissance¹³.

Ceci explique entre autres aussi la double orientation politique des jeunes d'origine turque vers l'Allemagne *et* vers la Turquie. Dans la comparaison entre Allemagne et France, l'intérêt politique pour les thèmes spécifiquement turcs est beaucoup plus grand que l'intérêt correspondant des jeunes d'origine maghrébine pour les problèmes politiques en Afrique du Nord. Les adolescents et les jeunes adultes d'origine turque ne se désintéressent pas de leur pays d'origine. Cela se traduit aussi par l'adhésion aux partis et organisations politiques qui vont, en référence

12 Comme pendant longtemps l'Allemagne ne s'est pas considérée comme pays d'immigration, le «modèle allemand» non exprimé consistait exclusivement dans l'intégration réussie des immigrés au marché du travail et dans leur insertion sociale en raison des prestations relativement importantes de l'Etat-providence. Hagedorn (2000) attire cependant l'attention sur le fait qu'actuellement les conceptions française et allemande de la nation ne peuvent plus être comparées comme avant. Ainsi, le «modèle» allemand par exemple, intègre de plus en plus et de manière explicite des éléments républicains. Toutefois, l'arrière-plan normatif de la nation définie culturellement à l'origine perdure implicitement.

13 Un tel opposant représentant «la société» pourrait pourtant gagner en importance en Allemagne à l'avenir, car, dans ce pays également, les conflits sociaux concernant les jeunes marginalisés n'ont plus lieu à cause du chômage ou de la précarité, sur le lieu de travail comme les conflits de classes avec les employeurs, mais migrent vers les quartiers marginalisés où justement les institutions ont comme défi la régulation des conflits.

exclusive à la Turquie, du Parti Communiste de Turquie/Marxiste-Léniniste (TKP/ML) jusqu'aux *Türkocagi* (Loups Gris) nationalistes d'extrême droite en passant par l'Association Démocratique des Travailleurs et des Jeunes DIDF¹⁴. On peut penser que cette double orientation politique va aussi perdurer.

Qu'est-ce que cela signifie pour la participation et l'intégration politique des jeunes d'origine turque en Allemagne ? D'une part, l'exclusion politique du droit de vote vaut toujours tant qu'un jeune Turc ne possède pas la nationalité allemande. D'autre part, il faut toutefois souligner que lorsque la participation est acquise, on observe certains effets d'intégration politique contrairement à ce qui se passe en France. En effet, la « crise » de la représentation politique existant également en Allemagne est, malgré la « chute de la démocratie des partis » (Kleinert, 2007), moins importante que dans le pays voisin. Cela tient à la relative stabilité des structures corporatives dans la représentation des intérêts et donc aussi du système de partis. Cette stabilité a des effets sur la participation politique des jeunes d'origine turque dans les syndicats, associations et partis allemands, sur le comportement électoral des naturalisés¹⁵ et enfin aussi sur les nouvelles formes d'engagement politique non lié aux partis (Ottersbach, 2004, 15, 82). On constate paradoxalement chez beaucoup de jeunes d'origine turque en Allemagne, certes une exclusion politico-juridique, mais en tant que partie intégrante des classes populaires une mise à l'écart politique moins marquée qu'en France¹⁶.

On peut en déduire que, dans le cas de la France, l'écart décrit entre les attentes et la réalité est encore renforcé par la dimension politique et que, dans le cas de l'Allemagne, il ne prend pas là non plus les mêmes proportions. En effet, en France, les jeunes d'origine maghrébine, d'un côté, connaissent les promesses de la classe politique et espèrent l'équité, mais souffrent d'un autre côté, appartenant aux classes populaires, d'une forte exclusion au niveau politique. En revanche, en Allemagne, les jeunes d'origine turque d'une part attendent moins de la classe politique allemande, mais sont d'autre part parfois mieux intégrés dans les organisations politiques ou les groupes d'intérêt.

On peut ainsi résumer comparativement les processus d'intégration : toutes ces exclusions et discriminations sociales, socio-spatiales, culturelles et politiques conduisent, face aux différentes situations sociales et surtout aux différentes expéri-

¹⁴ DIDF = Fédération des Associations Démocratiques des Travailleurs (de Turquie en Allemagne).

¹⁵ Dans un sondage réalisé avant les élections au Bundestag de 2002, les Turcs naturalisés et donc ayant le droit de vote ont annoncé les intentions de vote suivantes : 62% voulaient voter pour le SPD (sociaux-démocrates), 21% pour les Verts (écologistes), 11% pour la CDU/CSU (chrétiens-démocrates conservateurs), 3% pour le FDP (libéraux) et 3% pour le PDS (socialistes), cf. Wüst 2003, 36.

¹⁶ Cependant, dans le cas de l'Allemagne aussi, la participation politique se divise de plus en plus de manière socio-spatiale et socio-structurelle. Ainsi la participation électrale, qui décroît constamment au cours des dernières années au niveau local, est particulièrement faible dans les quartiers à forte proportion de chômeurs, d'immigrés et de bénéficiaires de l'aide sociale (Häußermann et Wurtzbacher, 2005, 443, note 21).

ences de frustration relative dans les milieux à caractère interethnique et à majorité maghrébine des banlieues, au déclenchement d'émeutes sous forme de protestation violente spontanée, sans organisation collective et dirigée contre l'Etat. A l'inverse, dans le cas de l'Allemagne, les jeunes d'origine turque restent davantage dans leurs propres milieux ethniques. Certes, on constate dans les quartiers marginalisés des comportements et conflits violents entre des groupes de jeunes d'origines ethniques différentes, mais des troubles correspondants dirigés contre l'Etat sont absents.

Quelles politiques publiques ont alors été élaborées et mises en œuvre contre ces formes d'exclusion ? Avec en arrière-plan les différents modèles d'intégration, dans quelle mesure l'Etat a-t-il empêché ou provoqué la protestation sociale par sa politique, ou son absence de politique, d'intégration ?

3 Les limites des politiques de la ville en France et en Allemagne

En réaction face problèmes sociaux qui s'annonçaient à la fin des années 70 dans les banlieues en France, l'Etat a initié une politique de la ville (Jaillet, 2003). Depuis lors, elle s'efforce de réduire le fossé entre les institutions et les jeunes qui se traduit par des troubles sans cesse répétés¹⁷. A l'inverse, c'est depuis le début des années 90 seulement qu'il existe dans les Länder allemands, étant donnés les problèmes sociaux moins cruciaux, une politique appropriée (Alisch et Dangschat, 1998). Par rapport à la France, elle peut néanmoins être qualifiée de préventive. Comment les minorités ethniques sont-elles prises en compte par ces interventions de l'Etat ?

3.1 Idéologie et pratique de l'intégration : « modèle républicain » et « modèle allemand »

Dans les deux cas il s'agit d'une politique sociale destinée à lutter contre l'exclusion sociale des *individus* vivant dans certains quartiers défavorisés sélectionnés, sans tenir compte, au moins de manière explicite, de l'origine ethnique des groupes-cible. Les politiques de la ville peuvent certes ainsi être considérées comme des politiques de discrimination positive territoriale. Mais dans aucun des deux cas, on n'a affaire à une politique d'aide à certaines catégories d'immigrés définie selon des critères ethniques ni à une politique antidiscriminatoire délibérée au profit de minorités ethniques, même s'il existe en France depuis quelque temps un vif débat à ce sujet et si des mesures ont été prises dans ce sens¹⁸. Cette approche résulte de la conception de la nation en France et en Allemagne et du modèle d'intégration.

17 Sur le rapport entre les émeutes urbaines qui reviennent sans cesse et les tentatives de régulation de la politique de la ville, cf. Lagrange 2006.

18 Ainsi, indépendamment de la politique de la ville, Sciences Po, l'institut parisien réputé, a par exemple introduit en 2001 des quotas d'entrée pour les élèves des quartiers défavorisés dont profitent de fait des enfants d'immigrés. Le critère de sélection n'est cependant pas ethnique,

Le modèle d'intégration républicain ne permet pas la prise en compte *explique* de critères ethniques bien qu'il existe d'importantes discriminations racistes. Il y a toutefois une certaine prise en compte *implicite* des critères ethniques, car les politiques de droit commun, par exemple l'insertion professionnelle, profitent de fait dans certains quartiers majoritairement aux jeunes issus de l'immigration. Le paradoxe est que ces jeunes, largement assimilés, partagent également cette politique de droit commun, ils ne revendiquent pas une politique de discrimination positive selon des critères ethniques. Ainsi le discours des institutions chargées d'appliquer les mesures de la politique de la ville reste républicain au moins tant qu'il n'est pas sapé par des discours politiques nationalistes dans les domaines de la sécurité et de l'immigration. Par conséquent, depuis plusieurs années le fantôme du « communautarisme » hante la France¹⁹.

A l'inverse, la conception allemande de la nation privilégie à travers son origine culturelle l'accès « communautaire » qui ne peut pas admettre sans problème d'autres appartences culturelles qu'*« allemande »*, tout au moins idéologiquement. Aussi n'existe-t-il dans la société allemande, qui ne se considère pas depuis très longtemps comme une société d'immigration, qu'un débat public limité sur la nécessité de développer face aux discriminations citées une politique de lutte contre les discriminations sans parler de l'existence d'une telle politique²⁰. Le repli idéologique sur sa propre culture est par exemple devenu évident dans les discussions autour de la « culture dominante » (*Leitkultur*) allemande ou du port du voile par certaines musulmanes dans les écoles allemandes. Il ne s'agit pas là d'abord, comme en France, de valeurs laïques communément partagées, mais plutôt de la cohabitation compliquée de « cultures différentes ». Cet arrière-plan culturel est aussi évident dans le débat autour de la « société parallèle ». En effet, tandis que certains mettent l'accent sur la complexité des réseaux sociaux dans la population d'origine turque qui ne justifierait pas un tel concept (Halm et Sauer, 2006), d'autres invoquent le risque de « cloisonnement » d'une communauté turque présentée comme ethniquement

mais reste défini de manière socio-spatiale. Concernant la pratique des mesures de discrimination positive dans la politique de la ville, cf. Doytcheva 2007.

19 Une certaine rupture avec ce discours républicain se dessine avec Nicolas Sarkozy, président de la République depuis 2007, quand, d'une part, il ressort des idées nationalistes avec la formation du nouveau « Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'*Identité nationale* [mise en italique par DL] et du d'éveloppement solidaire » et, d'autre part, il construit la représentation des immigrés selon un concept d'élites qui fait accéder à des postes de responsabilité politique des représentants de groupes « ethniques » choisis comme par exemple Fadela Amara, la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville. Ce qui est ainsi recherché, c'est moins la pluralité culturelle que le recrutement contrôlé par l'Etat de ces représentants (cf. aussi à ce sujet Riedel 2007).

20 Certes, au cours des dernières années, dans de nombreuses villes et communes allemandes ont été embauchées des personnes chargées « des étrangers » ou de « l'intégration » qui ont, entre autres, la fonction d'arbitrer les conflits. Toutefois, la première tentative d'adoption de la loi contre les discriminations, finalement adoptée en 2006, avait alors échoué au Bundestag en 2002 du fait de l'opposition conservatrice.

homogène qui se constituerait du fait de l'exclusion sociale et de l'islamophobie (Leibold et al., 2006).

Bien que, pour résumer, les deux modèles d'intégration rejettent, pour des raisons différentes, des politiques communautaires en faveur de « groupes ethniques », il existe dans la pratique un dilemme fondamental entre, d'une part, une politique (sociale) d'égalité des chances au plan individuel et, d'autre part, une politique d'origine anglo-saxonne qui part de la situation de ces groupes ethniques et cherche à l'améliorer²¹. Dans le contexte de ce dilemme, nous abordons dans ce qui suit les manières pratiques d'agir et les résultats des politiques de la ville.

3.2 L'offre d'intégration sociale : entre coopération et auto-organisation

La politique de la ville en France ambitionne de mettre en réseau dans certains territoires sélectionnés les différentes institutions de l'Etat, les entreprises et les acteurs du tiers secteur²² afin de favoriser l'insertion dans le marché du travail et l'intégration sociale de la population. Cela concerne aussi les politiques publiques touchant les jeunes comme les politiques éducative, de formation et de l'emploi. Il conviendrait de favoriser sur ce plan les initiatives citoyennes.

Malgré une intervention de l'Etat sur plusieurs décennies, le bilan global apparaît cependant négatif au vu des émeutes qui reviennent sans cesse. Ainsi la politique du logement n'a pas réduit la ségrégation résidentielle; les résultats de la politique de l'emploi dans les *zones franches*, exonérées de taxes pour les entreprises des quartiers, sont controversés. Le fossé séparant les diplômes scolaires et les exigences du marché du travail n'a pas été comblé malgré de nombreux programmes d'employabilité, et les résultats des ZEP²³ paraissent tout aussi négatifs (Bénabou et al., 2005). Toutefois, il existe des projets qui ont réussi et auxquels ont collaboré les jeunes qui évoluent entre leur territoire, les offres du marché ou du tiers secteur et les institutions. Il n'en reste pas moins qu'il est caractéristique de la tradition républicaine que le citoyen doive être en relation directe avec l'Etat et que, par conséquent, la création de groupes ou de communautés soulève des problèmes.

Cela apparaît par exemple lors de la création d'associations. Les jeunes sont certes incités à prendre des initiatives personnelles afin de créer du lien social et pour que l'Etat dispose d'interlocuteurs. Il existe ainsi de nombreuses associations de composition pluriethnique des jeunes de banlieue à majorité maghrébine, présentes dans le tiers secteur, qui tissent des réseaux sociaux et coopèrent avec les institutions.

21 Lapeyronnie (1993) montre ce dilemme de manière instructive en comparant la Grande-Bretagne et la France.

22 Le tiers secteur inclut dans un secteur social « tiers » les organisations qu'on ne peut classer dans aucun des deux secteurs « Etat » et « marché ». Dans les quartiers défavorisés, ce genre d'organisations, non axées vers le profit (par exemple les entreprises d'insertion), prend de plus en plus en charge la satisfaction des besoins de base des catégories défavorisées de la population.

23 ZEP = Zone d'éducation prioritaire. Ce sont des zones sélectionnées dans les banlieues dont les établissements scolaires disposent de moyens financiers accrus et de mesures de soutien particulières.

Pourtant, l'Etat ne voit pas d'un bon œil l'apparition d'initiatives indépendantes ou même la création de petites entreprises initiée par des jeunes avec l'aide de ressources territoriales²⁴. C'est ainsi que les associations sont le plus souvent contrôlées par les municipalités. Dans cette configuration, la colère monte si par ailleurs les subventions à ces associations sont supprimées et si la politique de répression devient prioritaire par rapport à la politique sociale et de prévention.

En Allemagne aussi, on a développé depuis les années 90 au niveau des Länder et au niveau fédéral des programmes adaptés pour les « quartiers sensibles » (soziale Brennpunkte) dans les villes. Dans le cas de l'Allemagne, on dispose certes de moins d'expérience qu'en France, mais du fait de la ségrégation sociale dans les métropoles européennes, la conscience du problème est relativement forte²⁵. Comme en France, le défi des politiques sociales urbaines réside dans la capacité à mettre en réseau les acteurs concernés grâce à une politique transversale. Cela touche aussi les domaines politiques concernant tous les jeunes *socialement* défavorisés (Ottersbach, 2004, 82–88).

D'une part, il faut désormais considérer qu'en Allemagne aussi, les processus de ségrégation se développent malgré les politiques urbaines. L'Etat se retire de la politique du logement et n'a, comme en France, qu'une influence limitée sur l'évolution du marché de l'emploi (Häußermann et Wurtzbacher, 2005). Mais d'autre part, il reste, dans le cas de l'Allemagne, une certaine stabilité sociale. Cela tient entre autres au fait que les politiques de la ville se concentrent sur les zones urbaines qui attirent les investissements afin que le capital privé puisse s'associer aux moyens publics. Les entreprises sont ainsi plus fortement présentes dans les « quartiers sensibles » et les jeunes – dont ceux d'origine turque – ont toujours accès aux entreprises du système dual de formation. Même si avec tout cela la politique transversale se révèle aussi difficile qu'en France, il existe par exemple dans le domaine de la politique de la jeunesse des effets positifs de la mise en réseau par quartier du système scolaire, du travail social et des aides aux jeunes. Dans la lutte contre la délinquance, on accorde en fin de compte, par rapport à la France, plus de poids à la politique de prévention qu'à la politique de répression.

Dans ce contexte, en Allemagne aussi la population est incitée à accompagner les mesures des politiques de la ville par des initiatives citoyennes. Ceci permet aux immigrés turcs, d'une part de s'intégrer dans les corps intermédiaires de la société allemande, mais, d'autre part, il s'est aussi créé par le biais des associations une infrastructure ethnique propre (Halm et Sauer, 2006, 21).

Dans les corps intermédiaires de la société allemande, les fédérations et les associations jouent un rôle important, aussi au niveau communal. A l'inverse de

²⁴ Tarrius (1997) montre, en prenant pour exemple la ville française de Perpignan, que ce sont souvent les institutions de la politique de la ville qui bloquent de telles initiatives visant à l'autonomie.

²⁵ Hartmut Häußermann, « Nicht pendeln, nicht malochen, nur noch pennen. Brennpunkt sozialer Wohnungsbau : Könnte sich Jugendgewalt wie in Paris auch in Deutschland entladen? », *Die Zeit*, 10.11.2005, 46.

la France avec un Etat fort et des instances de médiation peu présentes entre les citoyens et l'Etat, il existe en Allemagne des structures néo-corporatistes qui conservent, malgré des tendances à l'érosion, une stabilité et une capacité de réforme non négligeables. Par exemple les associations caritatives ont une fonction d'aide sur le plan social pour les immigrés, en particulier l'*Arbeiterwohlfahrt* (AWO) pour la population turque. Mais ce corporatisme stabilisateur s'accompagne d'un style à visée pédagogique dans la politique sociale. Les acteurs des fédérations, syndicats et autorités locales (conseillers municipaux, délégués chargés de l'intégration) essaient d'intégrer les immigrés en (Schiffauer, 1993). Le paternalisme ainsi émergeant considère les jeunes d'origine turque comme des assistés, ce qui inhibe les initiatives personnelles plus qu'il ne les favorise²⁶.

En ce qui concerne l'infrastructure propre et les associations de la population turque, on constate dans les quartiers défavorisés en Allemagne une séparation plus importante selon des critères ethniques²⁷. Tandis que les jeunes d'origine maghrébine s'organisent en associations de composition pluriethnique, il existe pour les jeunes d'origine turque, dans les mêmes domaines de la société, des associations allemandes *et* turques auxquelles ils peuvent adhérer dans le même temps. On trouve parmi les associations turques le plus souvent des associations sportives, des syndicats et des groupements religieux.

Cette séparation s'accompagne d'une relation forte à la Turquie de la part des immigrés et d'une faible attente de participation à la société allemande. C'est ainsi que les associations le plus souvent organisées au niveau national ont également peu de liens avec le tissu local. Leurs leaders d'opinion ont longtemps négligé les institutions communales. A l'inverse, ils sont comparativement à la France aussi moins reconnus et moins utilisés comme partenaires potentiels de coopération et de négociation. Cela renforce d'un autre côté leur attitude de repli. Ils sont donc d'une importance très limitée en tant que représentants d'intérêts (Diehl, 2002, 216). Il semble pourtant depuis quelque temps qu'ils se soient fixés pour but de se tourner vers la société allemande (Sackmann, 2004, 159). Ils aspirent à la fonction d'intermédiaire entre leurs adhérents et les autorités allemandes, les associations et les médias. Cela se manifeste par exemple avec l'apparition de la deuxième et de la troisième génération dans les groupements politiques et religieux. Ceux-ci sont-ils plus attrayants pour les jeunes que les offres municipales de participation politique ?

²⁶ On compte aussi parmi les corps intermédiaires de nouveaux dispositifs participatifs comme les forums des jeunes où l'intégration sociale dans le quartier est favorisée. A l'exemple des quartiers défavorisés de la ville de Cologne, il apparaît que des jeunes de différentes origines participent à ce genre de forums et les résultats sont parfois positifs, car il est possible d'atteindre un certain degré de participation, de communication et de solidarité (Ottersbach, 2004, 115). Contrairement à la France, les possibilités d'auto-organisation via le tiers secteur sont aussi plus fortement encouragées. Les créations d'entreprises sont ainsi devenues parmi les jeunes adultes d'origine turque importantes pour leur intégration sociale.

²⁷ Les associations turques ont fait l'objet d'études très complètes, cf. Diehl (2002, 130) et Sackmann (2004, 157, note 174).

3.3 L'offre de participation politique : seulement des conseils de quartier ?

Comme le montrent des études sur la ségrégation dans les villes des Etats-Unis, une ségrégation totale n'apparaît que si les habitants des quartiers défavorisés n'ont plus de rapport *politique* avec la collectivité (Kronauer, 1995). Le degré d'exclusion politique et de défiance vis-à-vis du système politique se manifeste en France depuis des années à travers les taux d'abstention aux élections particulièrement élevés des jeunes marginalisés issus de l'immigration²⁸. Dans le cas de l'Allemagne, cette forme de participation avorte déjà du fait des possibilités restreintes de participation électorale pour les jeunes issus de l'immigration. Que fait par conséquent l'Etat pour favoriser l'intégration et la participation politique dans les quartiers défavorisés ?

En France, il existe différentes mesures favorisant la participation. Parmi celles-ci, on comptait dans les années 90 par exemple les conseils de quartier. Mais on rencontre peu de jeunes dans ce genre de conseils (Loch, 2005, 282–284). S'ils s'expriment politiquement, c'est le plus souvent par l'intermédiaire des associations. Cependant, dès que des revendications politiques émanent de la sphère sociale de ces associations pluriethniques, des conflits apparaissent dans la sphère politique locale. Les associations et les élites issues de ces milieux réussissent-elles à mobiliser les jeunes ?

En Allemagne aussi il existe plusieurs mesures appropriées de démocratie participative, directe conçues pour compléter les procédures de démocratie représentative (Häußermann et Wurtzbacher, 2005, 436). Si l'on considère cependant par exemple les forums de jeunes mentionnés (cf. note 26), on voit bien justement les limites de la participation. Certes, ils peuvent permettre d'obtenir une certaine cohésion de ces milieux. Cependant, sur des sujets comme le chômage, la paupérisation ou la xénophobie, ces forums ne peuvent plus apporter de réponses (Ottersbach, 2004, 110). D'un point de vue global, l'intégration des immigrés turcs dans ce genre d'engagement citoyen dans les quartiers est relativement faible et la plus faible au niveau des jeunes. Peut-on par conséquent aboutir dans le cas de l'Allemagne à une participation politique, à des actions collectives et à des conflits de reconnaissance par le biais des associations ?

4 Mobilisations politiques : une naissance de conflits de reconnaissance ?

En France, après les affrontements violents dans les banlieues, sont souvent apparues des actions collectives qui ont entraîné, au-delà de la violence, certains conflits de reconnaissance politisés avec les institutions. En revanche, en Allemagne, l'absence en

28 Cette défiance s'est cependant transformée lors des dernières élections présidentielles de 2007 en prise de parole. Une grande partie des jeunes s'est mobilisée pour voter contre Nicolas Sarkozy, car il incarne pour eux le symbole de la politique de répression (sur les attitudes politiques des citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque en France, cf. Brouard et Tiberj 2005, 45–64).

particulier de structures de participation et, en partie aussi, l'absence de la fonction de catalyseur assurée par les émeutes urbaines réduisent les possibilités de survenue de telles actions et conflits. Dans ce qui suit, nous allons montrer les phases de ces mobilisations et étayer la thèse, formulée en introduction, de la fonction intégrative des conflits de reconnaissance.

4.1 Actions collectives et gestion clientéliste des conflits en France

La violence raciste contre les jeunes d'origine maghrébine a provoqué au début des années 80 en France le « mouvement beur »²⁹, un mouvement antiraciste et de droits civiques. Ses élites ont été peu à peu intégrées au système politique local et national (Wihtol de Wenden et Leveau, 2001). On a assisté à une division entre, d'une part, ces élites montantes et, d'autre part, les jeunes restant dans les quartiers défavorisés. Les frustrations ainsi engendrées ont contribué au début des années 90 au déclenchement des premières grandes émeutes urbaines dans les banlieues de Lyon et de Paris.

La mobilisation des jeunes a alors été récupérée pendant les années 90 par des associations musulmanes (Loch, 1997). Il s'est ainsi formé un islam néo-communautaire et politique (Khosrokhavar, 1997) qui se réfère jusqu'à aujourd'hui aux institutions démocratiques au niveau local. Les actions de l'Union des Jeunes Musulmans (UJM) dans la banlieue lyonnaise de Vénissieux en sont un exemple (Kepel, 1994, 312). Cependant l'intégration des élites musulmanes au système politique local a entraîné, en revanche, de la part des jeunes un certain détachement de cet islam sécularisé à la française. Cette nouvelle déception a, d'une part, conduit une petite minorité à une radicalisation individuelle au profit de groupes néo-fondamentalistes comme le *Tablighi Jamaat* et surtout les *Salafistes*; d'autre part, elle a favorisé, pour la majorité non religieuse, le déclenchement de nouvelles émeutes en automne 2005 (International Crisis Group, 2006). Depuis quelque temps, ce sont des groupes laïques qui cherchent à susciter la participation des jeunes à la politique à travers une mobilisation anti-postcoloniale³⁰.

Ces évolutions montrent les limites de la mobilisation qui font sans cesse resurgir de nouvelles émeutes. La mobilisation initiale du mouvement beur sur la différence ethnique a avorté face à l'avancée de l'assimilation des jeunes (Lapeyronnie, 1987), ce qui a finalement conduit via l'islam à une mobilisation sur la différence religieuse. Du point de vue socio-structurel, tandis que leurs leaders d'opinion

29 Le mot *beur/beurette* est né en verlan (jeu de langage des banlieues françaises qui inverse des syllabes d'un mot) du raccourci et de l'inversion d'*arabe/reub/beur*. Il désignait surtout dans les années 80 les jeunes issus de l'immigration maghrébine.

30 On compte entre autres parmi les thèmes ayant provoqué cette mobilisation la critique de la loi sur l'interdiction du port du voile dans les établissements scolaires publics, la critique du couvre-feu décrété après les émeutes urbaines de 2005 qui réveillait les souvenirs de la guerre d'Algérie, la critique d'une loi prévue la même année dans laquelle devait être retenu le « rôle positif de la colonisation », et la critique des formes de discrimination à l'égard des minorités originaires surtout d'Afrique du Nord sur les lieux de travail et de la part de la police.

bénéficiant de l'ascenseur social, les jeunes sont toujours dans les banlieues où leur principale forme de protestation reste la violence spontanée qui conduit aux émeutes. Finalement, sur le plan politique, on favorise, dans une France de tradition coloniale, l'instrumentalisation clientéliste des élites (musulmanes) (Leveau, 2001). Avec ce clientélisme post-colonial, les leaders d'opinion issus du milieu immigré sont accaparés par l'Etat au niveau national et local, entre autres afin que leur milieu puisse être mieux contrôlé. Cela semble avoir empêché jusqu'à présent, en plus d'autres raisons, une représentation politique effective. Sans elle, il ne peut y avoir de confrontation conflictuelle, comme en témoigne le déroulement concret des conflits au niveau local.

Comment naissent ou sont refoulés les conflits de reconnaissance, les exemples tirés des banlieues le montrent (Loch, 2005, 327). Il existe ici différents scénarios du conflit. Le clientélisme local peut totalement empêcher le déroulement de ce genre de conflits entre les jeunes et la municipalité si le leader d'opinion représentant ces jeunes bénéficie de certains avantages. On peut aussi aboutir à un déroulement des conflits de reconnaissance au grand jour quand les descendants d'immigrés issus de la dynamique associative locale se tournent vers la politique locale et constituent des listes électorales qui remportent des succès. Dans ce genre de processus, les jeunes citoyens acquièrent le sentiment d'appartenance à la communauté municipale, même si pour finir, du fait de la peur et de l'incapacité de la municipalité à appréhender la différence culturelle liée aux quartiers, le règlement du conflit se fait attendre (Loch 2005, 286–303). En effet, en France, la culture politique est conflictuelle à la base, ce qui permet le déroulement des conflits sociaux. Cependant, cette culture politique a beaucoup de difficulté à accepter et donc à reconnaître les différences culturelles et religieuses au sein du système politique local en raison de sa tradition républicaine de droit commun. Au lieu d'utiliser le potentiel d'intégration que représente le déroulement d'un conflit, on nomme les leaders d'opinion des jeunes dans des institutions communales (maison des jeunes, centres communaux, etc.) afin qu'ils y soient des instruments de la municipalité. A l'inverse, les processus de reconnaissance butent là aux limites de la mise en danger de la démocratie lorsque, comme le montre un autre scénario de conflit, des associations musulmanes comme l'Union des Jeunes Musulmans contrôlent de leur côté, selon des critères religieux, certains quartiers de Vénissieux, c'est-à-dire du territoire républicain.

4.2. Absence d'une offre de participation et gestion préventive néo-corporatiste des conflits en Allemagne

A l'inverse de la France, il n'y a pas en Allemagne d'actions collectives comparables à destination du système politique de la part des jeunes d'origine turque. On peut avancer à cet égard au moins deux explications d'ordre politique.

La première concerne la politique d'intégration. Comme il a déjà été indiqué, les jeunes d'origine turque sont, d'une part, majoritairement exclus de la participation

à la démocratie représentative et n'ont aucune possibilité d'identification politique comparable avec ce qui se passe en France. Les associations turques n'exercent donc pas non plus la fonction correspondante d'instance de mobilisation face à l'Etat fédéral. D'autre part, l'intérêt porté à la Turquie par les associations politiques et religieuses a aussi empêché jusque là une mobilisation tournée vers l'Allemagne. La prépondérance était donnée à la politisation axée sur le pays d'origine. Les Turcs vivant en Allemagne devaient et doivent, concernant les thèmes spécifiques à la Turquie, soutenir les différents partis turcs³¹.

Comme nous l'avons déjà indiqué, on constate certes dans les diverses associations sociales ou culturelles, ainsi que dans les groupements politiques ou religieux, une implication croissante dans le contexte allemand, car il convient de toucher la deuxième ou la troisième génération. Sur le principe, on peut cependant considérer « que les intentions de repli qui résultent des faibles ressources données aux immigrés (...) [sont, DL] renforcées et encouragées par le fait que l'environnement politique en Allemagne n'offre que peu d'attrait en faveur d'une mobilisation orientée vers l'Allemagne » (Diehl 2002, 128). On semble donc encore loin d'une mobilisation et d'un glissement conflictuel sur le terrain politique des intérêts des jeunes d'origine turque.

La seconde explication renvoie à la forme néo-corporatiste de représentation des intérêts dans la société allemande. S'est ainsi constituée dans les instances (para) politiques relativement stables, comme les syndicats et autres groupes d'intérêt où les jeunes d'origine turque sont partiellement intégrés, une sorte de mobilisation de remplacement en faveur de leurs intérêts. Celle-ci et l'explication concernant la politique d'intégration se reflètent dans la comparaison avec les phases de mobilisation indiquées pour la France.

C'est ainsi que les diverses formes de discrimination vis-à-vis des jeunes d'origine turque n'ont pas entraîné, comme en France, un mouvement de défense des droits civiques émanant des jeunes. Au contraire, après les violences racistes envers des familles turques au début des années 90 par exemple, les slogans antiracistes de l'organisation SOS-Racisme, qui a médiatisé en France le mouvement *beur*, ont été repris dans une certaine mesure par procuration par des groupes d'intérêt allemands comme les syndicats. Par conséquent, on n'a pas pu constater jusque là des frustrations comparables dans le processus d'intégration des élites d'origine turque. Et même si, en Allemagne, il existe une évolution analogue de l'intégration politique de ces élites dans le système de partis, ce n'est pas comparable avec le niveau

³¹ On trouvait et on trouve encore ici les conflits entre Turcs et Kurdes portés par les groupements politiques. Ceci concerne depuis plusieurs années également les associations organisant la pratique religieuse de l'islam (Moscheevereine), fondées à l'origine autour des salles de prière au niveau du quartier ou de l'entreprise. Elles ont parfois évolué en organisations qui transposent dans la diaspora turque en Allemagne les querelles menées en Turquie autour du clivage entre laïques et islamistes.

des réactions de déception en France qui constituent toujours et encore un terrain favorable aux émeutes initiées par les jeunes.

En Allemagne aussi, c'est des années 90, entre autres à la suite des expériences d'exclusion, que date l'attraction d'une minorité de jeunes d'origine turque pour l'islam (Koopmans et Statham, 1998). La mobilisation se produit alors par l'intermédiaire de groupements religieux comme *Milli Görüs*³², considéré comme « fondamentaliste » par l'Office fédéral pour la protection de la Constitution (Bundesamt für Verfassungsschutz). Cette fédération regroupe des associations sportives, féminines ou encore de jeunesse et s'occupe de formation pour les enfants et les adolescents. On observe sans doute la confrontation mentionnée avec le contexte allemand. Cet islam politique est-il également tourné politiquement vers la société allemande ou n'est-il pas plutôt uniquement orienté vers la Turquie ? Cela fait l'objet d'une controverse. On constate que les organisations musulmanes aussi ont créé de nombreux dispositifs au niveau local (Tietze, 2002, 35) et le *Milli Görüs* islamiste en particulier essaie de prendre contact avec l'espace social des jeunes et de se poser en tant que partenaire de dialogue des institutions allemandes (Stiftung Zentrum für Türkeistudien, 2005, 9). Cependant là encore, il n'existe pas d'actions collectives ni de conflits adaptés qui, comme pour l'islam néo-communautaire né dans les banlieues françaises, prendraient racine au niveau local et se confronteraient ainsi également politiquement en Allemagne avec les institutions démocratiques.

Il n'existe pas d'études permettant de poursuivre la comparaison des phases de mobilisation. On peut au moins se poser la question de savoir si, en Allemagne aussi, on n'observe pas une perte d'influence de l'islam politique façon *Milli Görüs* et si, d'une part, cela ne renforce pas le fait qu'une petite minorité de jeunes devenus religieux se tourne vers les mouvements néo-fondamentalistes comme les *Salafistes*³³, mais si, d'autre part, cela ne libère pas parmi les autres jeunes un potentiel de protestation violente qui n'est plus « apaisé » par la religion ? Enfin, il serait intéressant de savoir si n'apparaissent pas des forces civiques, non religieuses, susceptibles de mobiliser à l'avenir les jeunes d'origine turque en vue d'actions collectives démocratiques³⁴.

Sur la question de la mobilisation, on constate qu'en Allemagne les possibilités sont beaucoup plus limitées. Sans doute, les différences ethniques pourraient constituer, plus qu'en France, un réservoir de mobilisation en raison d'une assimilation plus réduite. Cependant, outre l'expérience de la discrimination, l'exclusion de la participation politique surtout conduit à ce que le rapport à la Turquie et le repli communautaire restent une stratégie attrayante qui rend difficile une ouverture

32 L'Islamische Gemeinschaft Milli Görüs (IGMG) est, après la Türkisch-Islamischen Union der Anstalt für Religionen (DITIB) la seconde communauté musulmane en Allemagne.

33 Cf. *Die Zeit*, 27.03.2008.

34 Il est intéressant dans ce contexte de citer l'exemple exceptionnel d'une petite association de la ville de Mannheim, du nom de « *Die Unmündigen* » (Les mineurs). Il s'agit d'un petit groupe à majorité turque, mais de composition multiethnique et basé sur l'égalité des chances au plan individuel, qui rejette les activités tournées vers les pays d'origine et qui est comparable aux associations françaises de défense des droits civiques, cf. Diehl (2002, 166).

vers la société allemande. L'intégration politique toutefois existante des élites des milieux immigrés turcs se caractérise moins par des pratiques clientélistes que par une intégration néo-corporatiste. Ceci apparaît encore une fois très clairement dans des conflits de reconnaissance concrets au niveau local.

Mais le problème est d'abord qu'en Allemagne, à l'inverse de la France jacobine, il existe une longue tradition de gestion communale autonome qui a toujours permis une organisation en commun de la cohabitation de tous les citoyens vivant dans la commune (Häußermann et Wurtzbacher, 2005). Cependant, les immigrés turcs n'ayant pas de passeport allemand sont exclus de cette communauté politique, car ils ne disposent pas non plus du droit de vote pour les élections locales. Cela empêche, comme en France, la représentation politique de la première, mais aussi majoritairement de la deuxième et de la troisième génération. Certes ont été créés à partir des années 80 dans de nombreuses villes allemandes ce qu'on appelle des conseils d'étrangers. Mais ils symbolisent le traitement spécial réservé aux immigrés qui ne sont pas considérés politiquement sur un pied d'égalité, car ces conseils n'ont qu'un rôle consultatif. De plus, la proportion de jeunes en leur sein est très faible (Ottersbach, 2004, 70). Mais comme les conseils d'étrangers reflètent les rapports politiques majoritaires dans la population d'origine turque, il s'avère que les listes issues des associations formées autour des salles de prière ou des mosquées dominent depuis la fin des années 90. Cela correspond aussi à l'engagement croissant des associations religieuses sur place.

De cette présence il résulte dans certains quartiers des dynamiques conflictuelles entre ces associations et les autorités, les fédérations allemandes et les associations de riverains quand il est question par exemple de l'édification de lieux de prière ou de mosquées. Dans ce genre de conflits, les jeunes sont il est vrai moins concernés, d'une part parce qu'ils ne sont pas représentés, comme en France, par des élites tournées vers les structures de l'Etat et des municipalités³⁵, d'autre part parce que les conflits des mosquées sont plutôt menés par la génération de leurs parents. Pourtant, ce genre de luttes autour de symboles religieux est représentatif du *style* dominant du déroulement des conflits. C'est ainsi par exemple que des querelles autour de l'appel à la prière du muezzin et de l'édification de la mosquée dans le quartier de Marxloh à Duisbourg ont conduit au cours des dix dernières années à une certaine reconnaissance de la population turque qui vit là et de la communauté musulmane par les autorités et associations allemandes, dans une moindre mesure les riverains allemands (Tezcan, 2000; *Die Zeit*, 24.11.2005, 15).

³⁵ Quand, dans les quartiers défavorisés, surviennent des conflits sociaux et culturels (par exemple des affrontements autour de la ressource limitée que constitue le territoire urbain, la violence à l'école, etc.) concernant les groupes de jeunes organisés selon l'appartenance ethnique, l'école, le sport ou l'habitat, ils sont réglés par les actions concertées menées par des médiateurs de conflits et intégrées aux programmes transversaux des politiques urbaines. On compte parmi ceux-ci par exemple le programme Etat fédéral-Länder « *Soziale Stadt* » (ville sociale) ou le cadre global « E & C » (Développement et chances offertes aux jeunes dans les quartiers sensibles) du Ministère fédéral de la famille, des seniors, des femmes et de la jeunesse (BFSFJ).

Si ce genre de conflits avec les autorités et les associations fait émerger le sentiment d'appartenance à la société urbaine, ce qui a un effet intégratif, cela tient à l'intégration néo-corporatiste des associations et des fédérations d'immigrés dans la société allemande, mais cela tient aussi à la culture politique allemande de recherche du consensus. Comme cette culture politique (locale) craint plutôt les affrontements, les conflits ne se déroulent pas ouvertement, mais se règlent si possible de manière préventive, consensuelle et parfois paternaliste à l'occasion d'une « table ronde ».

Si cette manière spécifiquement allemande de (non) déroulement des conflits peut avoir une fonction intégrative, reste à savoir ce qu'il en sera à l'avenir. Cette question se pose surtout quand la marginalisation d'une partie de la population augmente, quand les corps intermédiaires représentant les intérêts sociaux et politiques perdent de leur capacité d'intégration et de médiation et quand apparaît de manière plus marquée la xénophobie ou même la protestation populiste de droite. Elle se pose aussi lorsque le repli identitaire augmente dans les milieux de la troisième génération d'origine turque, lorsque les conflits interethniques deviennent plus violents et que ces jeunes – loin des projets officiels émanant de la mosquée – n'ont toujours pas le droit de prendre la parole au plan politique, les empêchant de créer une dynamique associative et politique qui leur soit propre à partir de leur quartier.

5 Conclusion : ségrégation, prise de parole et conflits de reconnaissance

Dans cet article, nous avons abordé la problématique de la cohésion, de l'exclusion et des conflits dans la société française et dans la société allemande ainsi que la dimension des valeurs dans leurs modèles d'intégration au niveau individuel pour les jeunes, au niveau de l'Etat régulateur et au niveau intermédiaire de la représentation des intérêts.

Dans ce contexte, la comparaison entre la France et l'Allemagne a montré *premièrement* que le vécu de l'exclusion sociale, en particulier du marché du travail, et surtout celui des attentes subjectives déçues pour les jeunes d'origine maghrébine qui s'identifient politiquement à la France est plus fort que celui des jeunes Turcs en Allemagne. Cela peut, au niveau des *acteurs individuels* et de leurs comportements collectifs spontanés, non organisés, expliquer dans une large mesure l'éclatement, ou l'absence, d'émeutes urbaines et confirmer la frustration relative comme théorie de moyenne portée.

Ce comportement est *deuxièmement* permis ou refoulé par le cadre normatif des modèles d'intégration nationaux et de leurs caractères paradoxaux, et renforcé par les *institutions* de la politique de la ville. Même si la force d'intégration de ces modèles décroît, ils restent déterminants en matière de comportement face à la différence culturelle aussi bien pour les institutions que pour les jeunes. Dans le dilemme entre une politique de droit commun, centrée sur l'individu, et une politique basée sur des

«groupes ethniques», le modèle français vise à l'intégration politique individuelle mêlée de politique sociale, mais exerce en même temps un contrôle à coloration post-coloniale vis-à-vis des descendants des immigrés nord-africains. En revanche, l'Allemagne a longtemps nié être un pays d'immigration et l'exclusion politique des jeunes d'origine turque domine jusqu'à aujourd'hui. Mais cela conduit ce pays à développer, à côté de sa tradition de politiques sociales, une politique d'intégration en direction des minorités. Or, le problème réside aujourd'hui dans le fait que, suite à la «dénationalisation» des sociétés européennes, à la ségrégation urbaine et aux exigences de reconnaissance culturelle, *l'ensemble* des modèles nationaux d'intégration ne fonctionne plus comme au temps des sociétés industrielles nationales.

Par conséquent, *troisièmement* la mobilisation collective et le règlement démocratique des conflits *au niveau intermédiaire* revêtent une grande importance. C'est ainsi qu'il existe en France certes tous les droits civiques et possibilités d'identification politique qui ont conduit jusque là à la mobilisation des jeunes issus de l'immigration. Cependant, le déficit manifeste de représentation politique favorise, surtout dans les banlieues, un comportement politique de défiance qui ne va pas dans le sens de futures mobilisations, même si la participation électorale augmente à court terme comme aux dernières élections présidentielles de 2007. De plus, les exigences de reconnaissance des différences culturelles des quartiers et des différences religieuses butent sur le canon des valeurs de la République ainsi que sur les pratiques clientélistes de la politique locale. Cela rend difficile la résolution des conflits de reconnaissance. A l'inverse, il manque en Allemagne des droits, des possibilités d'identification et de mobilisation politiques adaptés. Cependant, les corps intermédiaires sont restés relativement stables jusque là, si bien qu'il est possible de régler encore de manière néo-corporatiste et consensuelle les conflits de reconnaissance quand ils apparaissent. La différence culturelle concerne ici moins les valeurs communes, mais fait davantage l'objet de discussions en tant que problème de cohabitation entre culture dominante et cultures des minorités. Il existe donc là aussi des problèmes de règlement des conflits de reconnaissance, toutefois pour des raisons différentes qu'en France. Certes, le règlement réussi de certains conflits peut alors faire naître chez certaines minorités un sentiment d'appartenance à la société dans son ensemble. Reste à savoir cependant s'il est possible de conserver la fonction créatrice de cohésion du conflit étant donnée la ségrégation urbaine croissante qui remet en question l'unité de «la société»

En effet, en ce qui concerne l'avenir de la ségrégation, Maurin (2004) met en évidence un processus de «ghettoïsation par le haut» divisant la société et traversant *toute* la société urbaine française: des élites des «gagnants de la globalisation» en passant par les classes moyennes jusqu'aux classes populaires qui représentent «seulement» la lanterne rouge de la tendance séparatiste générale consistant à se différencier, socialement et surtout par le lieu de résidence, des groupes sociaux inférieurs. Certes, il existe dans les milieux immigrés le risque d'avoir des communautés autoritaires,

comme le montre l'exemple de l'Union des Jeunes Musulmans, mais il est peu présent parmi les jeunes d'origine maghrébine. Le problème réside davantage dans un « intégrisme républicain » qui accompagne ce processus de ségrégation urbaine de critères ethniques en maintenant le contrôle post-colonial sur les jeunes.

En revanche, la polarisation socio-spatiale des sociétés urbaines allemandes n'est pas aussi prononcée et de ce fait le potentiel de protestation sociale n'est pas (encore) aussi important. Il serait toutefois naïf de croire qu'il n'y aura pas à l'avenir de conflits face à une réforme politique visant au démontage social (réforme Hartz IV) et face aux discriminations des minorités. Certe il existe aussi chez une partie des jeunes d'origine turque le risque d'un repli identitaire. Cependant, la communauté turque présente des structures plutôt complémentaires à la société allemande et non celles d'une « société parallèle » (Halm et Sauer, 2006). Dans ce contexte, le défi pour l'Allemagne tient surtout dans le fait de ne plus exclure politiquement les immigrés et leurs descendants.

Pour finir, revenons à la perspective de la cohésion sociale grâce au caractère normatif, mentionné au début, des valeurs (politiques) telles que l'égalité ou l'équité. Les règlements de conflits publiquement mis en scène et les débats de la société (urbaine) sur les sujets la concernant peuvent créer une prise de conscience sur ce genre de valeurs démocratiques et républicaines partagées par tous. Mais il faut pour cela avoir la possibilité d'accéder à la prise de parole politique.

Ainsi, vu les problèmes socio-structurels dont le traitement exige des concepts à long terme en matière de politique de la ville, ainsi que la volonté appropriée des élites politiques et économiques et le soutien des classes moyennes, l'évolution future dépend aussi de la réponse à la question : les jeunes issus de l'immigration iront-ils jusqu'à la *prise de parole* politique ? En France, les chances sont certes réduites de parvenir au-delà des émeutes urbaines à un nouveau mouvement pour les droits civiques. Les traditions correspondantes existent pourtant dans la culture politique. En revanche, la probabilité d'une mobilisation politique tournée vers l'Allemagne de la part des jeunes d'origine turque est encore faible. Mais cela pourrait changer avec l'expérience croissante des élites issues de l'immigration en matière de discrimination et la progression des discours sécuritaires populistes. Sur fond de relative stabilité sociale en Allemagne, il faut aussi par conséquent considérer les implications politiques pour pouvoir réagir à temps.

6 Références bibliographiques

- Alisch, Monika and Jens Dangschat. 1998. *Armut und soziale Integration. Strategien sozialer Stadtentwicklung und lokaler Nachhaltigkeit*. Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Asbrock, Franck, Ulrich Wagner, and Oliver Christ. 2006. «Diskriminierung. Folgen der Feindseligkeit.» In Wilhelm Heitmeyer (Ed.), *Deutsche Zustände. Folge 4*. Frankfurt a.M. : Suhrkamp, 156–175.

- Baier, Dirk and Christian Pfeiffer. 2007. Hauptschulen und Gewalt. *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 28: 17–26.
- Bénabou, Roland, Francis Kamaraz, and Corinne Prost (2005). Zones d'éducation prioritaire: quels moyens pour quels résultats? *Economie et Statistique*, 380: 3–31.
- Bremer, Peter and Norbert Gestring. 2004. «Migranten – ausgegrenzt?» In Hartmut Häußermann, Martin Kronauer, and Walter Siebel (Eds.), *An den Rändern der Städte. Armut und Ausgrenzung*. Frankfurt a.M.: Suhrkamp, 258–285.
- Brouard, Sylvain and Vincent Tiberj. 2005. *Français comme les autres? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Brubaker, Rogers. 1992. *Citizenship and nationhood in France and Germany*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Diehl, Claudia. 2002. *Die Partizipation von Migranten in Deutschland. Rückzug oder Mobilisierung?* Opladen: Leske+Budrich.
- Donzelot, Jacques. 2004. La ville à trois vitesses: relégation, périurbanisation, gentrification. *Esprit*, 3–4: 14–39.
- Doytcheva, Milena. 2007. *Une discrimination positive à la française? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*. Paris: La Découverte.
- Dubet, François. 1989. *Immigrations: qu'en savons-nous? Un bilan des connaissances*. Paris: La Documentation française.
- Dubet, François and Didier Lapeyronnie. 1992. *Les quartiers d'exil*. Paris: Seuil.
- Dubet, François and Danilo Martuccelli. 1998. *Dans quelle société vivons-nous?* Paris: Seuil.
- Dubiel, Helmut. 1999. «Integration durch Konflikt?» In Jürgen Friedrichs and Wolfgang Jagodzinski (Eds.), *Soziale Integration*. Opladen: Westdeutscher Verlag, 132–143.
- Duprez, Dominique. 2002. Children of migrants in the suburbs of French cities: an uncertain future. *The International Scope Review*, 4(7): 1–8.
- Fitoussi, Jean-Paul, Eloi Laurent, and Joël Maurice. 2004. *Ségrégation urbaine et intégration sociale*. Conseil d'analyse économique. Paris: La Documentation française.
- Geisser, Vincent. 2003. *La nouvelle islamophobie*. Paris: La Découverte.
- Gurr, Ted. 1970. *Why Men Rebel*. Princeton: University Press.
- Hagedorn, Heike. 2000. «Das Ende eines Gegensatzes: Konvergenz der deutschen und französischen Einbürgerungspolitik.» In *Einwanderung im Spiegel sozialwissenschaftlicher Forschung*, IZ/GESIS. Opladen: Leske+Budrich, 11–39.
- Halm, Dirk and Martina Sauer. 2006. Parallelgesellschaft und ethnische Schichtung. *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 1–2: 11–17.
- Häußermann, Hartmut, Martin Kronauer, and Walter Siebel. 2004. «Stadt am Rand: Armut und Ausgrenzung.» In Hartmut Häußermann, Martin Kronauer, and Walter Siebel (Eds.), *An den Rändern der Städte. Armut und Ausgrenzung*. Frankfurt a.M.: Suhrkamp, 7–40.
- Häußermann, Hartmut and Jens Wurtzbacher. 2005. «Die Gemeinde als Ort politischer Integration.» In Wilhelm Heitmeyer and Peter Imbusch (Eds.), *Integrationspotenziale einer modernen Gesellschaft*. Wiesbaden: VS-Verlag für Sozialwissenschaften, 429–449.
- Imbusch, Peter and Dieter Rucht. 2005. «Integration und Desintegration in modernen Gesellschaften.» In Wilhelm Heitmeyer and Peter Imbusch (Eds.), *Integrationspotenziale einer modernen Gesellschaft*. Wiesbaden: VS-Verlag für Sozialwissenschaften, 13–71.
- International Crisis Group. 2006. La France face à ses musulmans: Emeutes, jihadisme et dépolitisierung. Europe Report N° 172, 9 March 2006 (<http://www.crisisgroup.org/home/index.cfm?id=4014&l=2>).
- Jaillet, Marie-Christine. 2003. La politique de la ville. *Regards sur l'actualité*, 12 (296): 2–62.

- Kepel, Gilles. 1994. *A l'Ouest d'Allah*. Paris : Seuil.
- Khosrokhavar, Farhad. 1997. *L'islam des jeunes*. Paris : Flammarion.
- Kleinert, Hubert. 2007. Abstieg der Parteidemokratie. *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 35–36 : 3–11.
- Koopmans, Ruud and Paul Statham. 1998. *Challenging the liberal nation-state? Postnationalism, multiculturalism, and the collective claims-making of migrants and ethnic minorities in Britain and Germany*. WZB-Paper FS III 105. Berlin, Wissenschaftszentrum.
- Kronauer, Martin. 1995. Die Entbehrlichen der Arbeitsgesellschaft. *Frankfurter Rundschau*, 28 November, Dokumentation.
- Kronauer, Martin. 1997. «Soziale Ausgrenzung» und «Underclass» : Über neue Formen der gesellschaftlichen Spaltung. *Leviathan*, 25 (1) : 28–49.
- Lagrange, Hugues. 2006. «La structure et l'accident.» In Hugues Lagrange and Marco Oberti (Eds.), *Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française*. Paris : Presses de Sciences Po, 105–130.
- Lapeyronnie, Didier. 1987. Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine. *Revue française de sociologie*, XXVIII : 287–318.
- Lapeyronnie, Didier. 1993. *L'individu et les minorités. La France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*. Paris : PUF.
- Lapeyronnie, Didier. 1998. L'ordre de l'informe. La construction sociale et politique du racisme dans la société française. *Hommes et Migrations*, 1211 : 68–82.
- Leibold, Jürgen, Steffen Kühne and Wilhelm Heitmeyer. 2006. Abschottung von Muslimen durch generalisierte Islamkritik? *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 1–2 : 3–10.
- Lemert, Edwin M. 1975. «Der Begriff der sekundären Devianz.» In Klaus Lüderssen and Fritz Sack (Eds.), *Seminar: Abweichendes Verhalten I. Die selektiven Normen der Gesellschaft*. Frankfurt a.M. : Suhrkamp, 433–476.
- Leveau, Rémy. 2001. «France : changements et continuité de l'islam.» In Rémy Leveau, Khadija Mohsen-Finan, and Catherine Wihtol de Wenden (Eds.), *L'islam en France et en Allemagne. Identités et citoyennetés*. Paris : La Documentation française, 51–62.
- Loch, Dietmar. 1997. «Bürgerschaft in der Banlieue? Jugendliche maghrebinischer Herkunft in Frankreich.» In Hartmut Häußermann and Ingrid Oswald (Eds.), *Zuwanderung und Stadtentwicklung*. Leviathan, Sonderband 17. Opladen : Westdeutscher Verlag, 446–468.
- Loch, Dietmar. 1998. «Soziale Ausgrenzung und Anerkennungskonflikte in Frankreich und Deutschland.» In Wilhelm Heitmeyer, Rainer Dollase, and Otto Backes (Eds.), *Die Krise der Städte. Analysen zu den Folgen desintegrativer Stadtentwicklung für das ethnisch-kulturelle Zusammenleben*. Frankfurt a.M. : Suhrkamp, 266–296.
- Loch, Dietmar. 2002. «L'intégration politique des populations immigrées en Allemagne. Vers une rupture avec la conception traditionnelle de la nation?» In Ministère de l'Intérieur, Les travaux du Centre d'études et de prévention, n° 5 : *Nationalité et citoyenneté, nouvelle donne d'un espace européen*. Paris : SIRP, 149–158.
- Loch, Dietmar. 2005. *Jugendliche maghrebinischer Herkunft zwischen Stadtpolitik und Lebenswelt. Eine Fallstudie in der französischen Vorstadt Vaulx-en-Velin*. Wiesbaden : VS-Verlag für Sozialwissenschaften.
- Macé, Eric and Angelina Peralva. 2002. *Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique*. Paris : La Documentation française.
- Maurin, Eric. 2004. *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris : Seuil.
- Ottersbach, Markus. 2004. *Jugendliche in marginalisierten Quartieren. Ein deutsch-französischer Vergleich*. Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Paugam, Serge (Ed.). 1996. *L'exclusion. L'état des savoirs*. La Découverte : Paris.

- Perrineau, Pascal. 2007. «La crise de la représentation politique.» In Pascal Perrineau and Luc Rouban (Eds.), *La politique en France et en Europe*. Paris: Presses de Sciences Po, 15–34.
- Pfeiffer, Christian and Peter Wetzels. 1999. Zur Struktur und Entwicklung der Jugendgewalt in Deutschland. Ein Thesenpapier auf Basis aktueller Forschungsbefunde. *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 26: 3–22.
- Riedel, Sabine. 2007. Einwanderung: das Ende der Politik der Chancengleichheit. *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 38: 40–46.
- Roché, Sebastian. 2006. *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*. Paris: Seuil.
- Sackmann, Rosemarie. 2004. *Zuwanderung und Integration. Theorien und Befunde aus Frankreich, den Niederlanden und Deutschland*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Schiffauer, Werner. 1993. «Die civil society und der Fremde – Grenzmarkierungen in vier politischen Kulturen.» In Friedrich Balke, Rebekka Habermas, Patrizia Nanz, and Peter Sillem (Eds.), *Schwierige Fremdheit. Über Integration und Ausgrenzung in Einwanderungsländern*. Frankfurt a.M.: Fischer, 185–199.
- Şen, Faruk. 2003. *Türkischstämmige Jugendliche – Leben in oder zwischen zwei Kulturen*. Fachtagung der Bezirksregierung Arnsberg zum Thema Integration und Identität. 28 November, Dortmund.
- Stiftung Zentrum für Türkeistudien. 2005. *Religiöse Praxis und organisatorische Vertretung türkischstämmiger Muslime in Deutschland. Religiöse Praxis, organisatorische Einbindung, Einstellungen*, Essen.
- Tarrius, Alain. 1997. *Fin de siècle incertaine à Perpignan : drogues, pauvreté, communautés d'étrangers, jeunes sans emplois, et renouveau des civilités dans une ville moyenne française*. Perpignan: Perpinyà.
- Tezcan, Levent. 2000. «Kulturelle Identität und Konflikt. Zur Rolle politischer und religiöser Gruppen der türkischen Minderheitsbevölkerung.» In Wilhelm Heitmeyer and Reimund Anhut (Eds.), *Bedrohte Stadtgesellschaft. Soziale Desintegrationsprozesse und ethnisch-kulturelle Konfliktkonstellationen*. Weinheim/München: Juventa, 379–426.
- Tietze, Nikola. 2002. *Jeunes musulmans de France et d'Allemagne. Les constructions subjectives de l'identité*. Paris: Harmattan.
- Tribalat, Michèle. 1995. *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*. Paris: La Découverte.
- Tucci, Ingrid. 2004. Konfliktuelle Integration? Die sozialen Konsequenzen der Lage der türkischen Bevölkerung in Deutschland und der nordafrikanischen in Frankreich. *Berliner Journal für Soziologie*, 14(3): 299–317.
- Wihtol de Wenden, Catherine and Rémy Leveau. 2001. *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*. Paris: CNRS.
- Wüst, Andreas. 2003. Das Wahlverhalten eingebürgerter Personen in Deutschland. *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 52: 29–38.